

## Les collaborations

Les interventions du S.S.I.A.D se font parfois en collaboration avec les aides à domicile appartenant à d'autres organismes. Des échanges sont également établies avec les médecins, les services sociaux, les établissements de santé du secteur.

## Valeurs du S.S.I.A.D

Les professionnels du S.S.I.A.D sont engagés dans une recherche continue d'amélioration de la qualité de leurs prestations et fondés sur le principe de maintien de l'autonomie, le respect de la dignité, des choix de vie et de l'environnement.



## Coordonnées du service

Les locaux du S.S.I.A.D sont situés dans l'EHPAD La Clairière des Bernardins. L'IDE coordinatrice est le principal interlocuteur entre les usagers, les familles et les professionnels. Elle est disponible pour toutes les informations nécessaires à la prise en charge.

Elle est joignable au 02.33.77.27.51 ou au 06.45.68.49.33 aux heures d'ouverture du SSIAD (8h – 12h30 et 14h – 17h) du lundi au vendredi.

En son absence, un répondeur enregistre le message.

Vous pouvez aussi la joindre par mail : [ssiadtorigni@orange.fr](mailto:ssiadtorigni@orange.fr)



# Service de Soins Infirmiers A Domicile

## S.S.I.A.D

### De Torigni-les-Villes

5 Rue des Bernardins  
50160 Torigni sur Vire

## LIVRET D'ACCUEIL



EHPAD  
LA CLAIRIERE DES BERNARDINS



## Historique

Le S.S.I.A.D de Torigni-les-Villes est un service public.

Son ouverture date de septembre 2008. Sa capacité d'accueil était à l'origine de 30 places réservées au canton de Torigni sur Vire.

Suite à la demande d'extension géographique sur 4 communes (Bérigny, St Pierre de Semilly, Notre Dame d'Elle, St Germain d'Elle), la capacité est depuis juillet 2010 de 33 places pour personnes âgées dépendantes et en plus depuis avril 2011, 1 place pour personne handicapée.

## Ses missions

Le S.S.I.A.D a pour missions :

- De prévenir ou de retarder la dégradation de l'état de santé des personnes âgées et handicapées.
- De faciliter les retours à domicile ou en établissement non médicalisé à la suite d'une hospitalisation
- D'éviter ou écourter l'hospitalisation des personnes âgées ou handicapées lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile.
- De retarder l'admission en institution
- D'accompagner la fin de vie.

Le S.S.I.A.D assure les soins d'hygiène sur prescription médicale. La prise en charge est effectuée à 100% par l'assurance maladie. Aucune avance n'est à faire par le patient.

## Son Equipe

Le S.S.I.A.D est placé sous l'autorité du directeur de l'EHPAD.

Son équipe est composée :

- D'une infirmière coordinatrice
- De 9 Aides soignant(e)s



Mme COUEFFEUR Lise  
Directrice



Charline, Infirmière



Laurence



Nadège



Rachel



Pauline



Solenn



Sylvie



Florence



Marion



Nathanaëlle

## A qui le S.S.I.A.D est proposé ?

- Aux personnes âgées de 60 ans et plus présentant une perte d'autonomie confirmée après une évaluation de l'infirmière Coordinatrice
- Aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap
- Aux personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologie chronique.

## Quels services apporte cette équipe ?

Les Aides soignant(e)s assurent, sous contrôle de l'IDE coordinatrice :

- Des soins de nursing : *Toilette, shampoing, bain de pieds, habillage, levé ...*
- La prévention des risques d'escarres, chutes.
- Des Surveillances : poids, hydratation, transit

## Fréquence des interventions

De 3 à 14 par semaine, selon la dépendance de la personne et les possibilités du service.

La mise en place de la prestation est réévaluée périodiquement.

Les soins infirmiers, types pansements, injections, perfusions sont réalisés par les infirmiers libéraux. L'utilisateur a le libre choix de l'infirmier. Ces professionnels ont préalablement signé une convention avec le S.S.I.A.D.